



MINISTÈRE DE
L'ÉDUCATION NATIONALE

MINISTÈRE DE
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE



**RAPPORT DE LA COMMISSION ACADEMIQUE
D'HARMONISATION ET DE PROPOSITION DES NOTES
DE L'ACADÉMIE DE BESANCON**

**EPREUVES D'EDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE AUX
EXAMENS DE LA VOIE GENERALE TECHNOLOGIQUE ET
PROFESSIONNELLE**

SESSION 2010



PRESENTATION DU RAPPORT

1 - La commission académique :

- 1.1. Composition 2009 - 2010.
- 1.2. Travaux réalisés et perspectives 2010 - 2011.

2 - Analyse des résultats : les épreuves d'éducation physique et sportive en contrôle en cours de formation.

- 2.1. Baccalauréats généraux et technologiques.
- 2.2. Baccalauréats professionnels.
- 2.3. Examens CAP-BEP.
- 2.4. Option facultative en contrôle en cours de formation.
- 2.5. L'enseignement de complément (contrôle en cours de formation).

3 - Analyse des résultats : les épreuves d'EPS en contrôle ponctuel terminal.

4 - Liste des documents annexés :

- Statistiques baccalauréats généraux et technologiques.
- Statistiques baccalauréats professionnels.
- Statistiques examens CAP-BEP.
- Statistiques : épreuves ponctuelles de l'enseignement obligatoire, option facultative d'éducation physique et sportive (épreuves ponctuelles et contrôle en cours de formation), enseignement de complément en contrôle en cours de formation.

1 - LA COMMISSION ACADEMIQUE 2009 - 2010.

1-1- Sa composition :

Président : Monsieur MARTIN Eric, Recteur de l'académie de BESANCON.

Membres de la commission :

DODANE	Catherine	IA-IPR 10, rue de la Convention. BESANCON
PONCET	Marc	IA-IPR 10, rue de la Convention. BESANCON
BARTHE	Pascal	Professeur d'EPS LP Diderot - BAVILLIERS Conseiller technique départemental DEC
BOUVET	Dominique	Professeur d'EPS LP Luxembourg - VESOUL
BRIAS	Pascale	Professeur d'EPS LGT Pasteur - BESANCON
DAGUET	Emmanuel	Professeur d' EPS LEGT E.Belin - VESOUL
DELERCE	Stéphane	Professeur d'EPS LP Pergaud - BESANCON
DUPOIS	Patrick	Professeur d'EPS LEGT Cuvier - MONTBELIARD
GABRY	Sandrine	Professeur d'EPS LEGT Marmier - PONTARLIER
GUERRA	Daniel	Professeur d'EPS LGT J.Michel - LONS LE SAUNIER Conseiller technique départemental DEC
HINSCHBERGER	Christophe	Professeur d'EPS LGT Duhamel - DOLE
L'HUILLIER	Catherine	Professeur d'EPS LEGT Grand Chênois - MONTBELIARD
OBERT	François	Professeur d'EPS LEGT Pergaud - BESANCON Conseiller technique départemental DEC
PANIER	Florian	Professeur d' EPS LP Jouffroy d' Abbans - BAUME LES DAMES
RONGEOT	Agnès	Professeur d'EPS LGT Belin - VESOUL Conseiller technique départemental DEC

1-2- Travaux réalisés et perspectives 2010/2011:

La commission académique s'est réunie cinq fois au cours de l'année 2009 - 2010.

La commission académique de Besançon est principalement composée, outre les IA-IPR d'EPS, d'enseignants en poste en lycée ou en lycée professionnel.

Ses principaux travaux au cours de l'année 2009 - 2010 ont été les suivants :

- Validation des protocoles d'évaluation du contrôle en cours de formation EPS pour l'ensemble des examens : baccalauréat généraux, technologiques, et examens de la voie professionnelle.
- Travaux sur les orientations souhaitables concernant la CC5 et le contrôle adapté en EPS.
- Travaux sur l'accompagnement personnalisé en lycée.
- Harmonisation et propositions des notes aux différents examens (réunion du 18 juin 2010).
- Travaux sur un plan de renouvellement des listes académiques.
- Harmonisation des outils d'évaluation des examens ponctuels.
- Suivi des C.F.A. en contrôle en cours de formation.

Comme l'année passée le logiciel EPSNET apporte un certain nombre d'informations au plan académique ; cependant, son utilisation effective par les équipes d'établissement (regard sur les résultats locaux et analyse au regard des incidences pédagogiques), ainsi que son utilisation comme outil d'harmonisation et de pilotage académique nécessite un approfondissement (notion inaptitude/aptitude).

L'utilisation d'un logiciel commun à tous les examens simplifie le travail de la commission d'harmonisation et de validation des notes.

Perspectives 2010 - 2011 :

- Renouvellement des listes académiques au regard des nouveaux programmes.
- Mise en place de journées de formation à destination des enseignants de lycée.
- Travaux sur l'accompagnement personnalisé en lycée.
- Production de nouveaux référentiels pour les listes académiques (réflexion en cours sur une épreuve combinée ; devenir de l'activité step en CP3...)

.....

2 - ANALYSE DES RESULTATS DE LA SESSION 2010 (CONTROLE EN COURS DE FORMATION).

BACCALAUREATS GENERAUX ET TECHNOLOGIQUES

- **Analyse des moyennes générales (par examen, par genre, par série).**

Moyenne générale des baccalauréats généraux et technologiques :

13,14

Effectif total : 7967 dont 3630 candidats et 4337 candidates.

Inaptes totaux : 61 candidats (1,7 % de l'effectif des candidats).

179 candidates (4,1 % de l'effectif des candidates).

Soit 3,01 % de l'effectif total.

Session	2007	2008	2009	2010
Moyenne générale baccalauréats G.T.	12,67	12,79	13,03	13,14
Effectif	8367	8003	7881	7967
Inaptes totaux	3,66	3,26	3,27	3,01

Comparaison des moyennes générales par examens :

Session	2006	2007	2008	2009	2010
Baccalauréat général	12,87	12,95	13,05	13,29	13,45
Baccalauréat technologique	12,08	12,13	12,28	12,50	12,50
Différence	0,79	0,82	0,77	0,79	0,95

Observations 2010 :

La moyenne générale est en hausse du fait de l'augmentation de la moyenne du baccalauréat général ; la moyenne du baccalauréat technologique reste stable. L'écart de notes entre les deux examens s'accroît.

Comparaison des moyennes générales baccalauréats généraux et technologiques par genre :

Session	2006	2007	2008	2009	2010
Filles baccalauréats GT	12,04	12,16	12,34	12,52	12,60
Garçons baccalauréats GT	13,28	13,29	13,37	13,65	13,77
Différence	1,24	1,23	1,03	1,13	1,17

Comparaison des moyennes générales par séries :
Ecart de : 2,13

Les moyennes les plus hautes :	1 - S	2 - ES	3 - STI
Les moyennes les plus basses :	1 - HOT	2 - L	3 - STG

Observations 2010 :

Le différentiel garçons -filles est relativement stable et les moyennes filles et garçons sont en légère hausse dans une proportion identique. En cinq ans, la moyenne des filles a augmenté de 0,56 point et la moyenne garçons de 0,49 point.

- **Distribution des moyennes générales des établissements par rapport à la moyenne académique.**

Comparaison des moyennes d'établissements	Moyenne générale	Moyenne filles	Moyenne garçons
Moyennes les plus hautes	14,5	13,72	14,96
Moyennes les plus basses	11,8	10,91	12,49
Moyenne académique	13,14	12,60	13,77

Observations 2010 :

Toutes les moyennes générales se situent dans une fourchette académique acceptable : entre 11,51 points et 14,77 points.

L'écart de notes entre les établissements est inférieur à l'écart - type académique (3,26).

Pour une meilleure continuité entre les différentes sessions d'examens et une plus grande cohérence, la commission académique propose de conserver les quatre modalités d'harmonisation suivantes :

- la modalité 1 concerne les moyennes générales des établissements,
- la modalité 2 concerne les moyennes générales des filles,
- la modalité 3 concerne les moyennes générales des garçons,
- la modalité 4 prend en compte 2 critères : la différence entre les moyennes des filles et celles des garçons corrélée à une trop faible moyenne des filles ou à une trop forte moyenne des garçons (ou vice versa).

En 2010, pour assurer une plus grande équité filles - garçons, la commission a décidé d'appliquer la modalité 4, à savoir :

- si la différence établissement est supérieure à 1,17 point et si la moyenne des garçons est supérieure à 13,77, la régulation est de -0,50 point pour les garçons,
- si la différence établissement est supérieure à 1,17 point et si la moyenne des filles est inférieure à 12,60 points, la régulation est de + 0,50 point pour les filles,
- Cas particulier : Si le différentiel est supérieur à 2,34 points, la régulation se fera à plus ou moins 1 point.

□ **Distribution des moyennes générales des activités physiques sportives et artistiques (APSA) par rapport à la moyenne académique.**

Tableau des activités physiques sportives et artistiques qui sont à plus d'un point (au-dessus ou au-dessous) de la moyenne académique avec le nombre d'élèves concernés :

Moyenne générale baccalauréat général et technologique: 13,14

Nombre total d'élèves : 7967

A.P.S.A.	Ecart / moyenne	Nombre d'élèves
Sauvetage	+ 1,92	17
Saut de cheval	+ 1,92	45
Disque	+ 1,02	341
Course en durée	+ 1,01	188
Rugby	- 1,29	26

Observations 2010 :

Quatre activités physiques sportives et artistiques sont concernées avec un différentiel positif et une avec un différentiel négatif.

Les APSA s'écartant de la moyenne académique concernent un faible nombre d'élèves.

- **Les activités physiques sportives et artistiques les plus choisies et leurs écarts par rapport à la moyenne académique.**

Classement Session 2008	A.P.S.A	Nombre d'élèves	Ecart à la moyenne
1°	Badminton	4538	- 0,26
2°	Volley	3066	- 0,67
3°	Demi-fond	2265	+ 1,11
4°	Handball	2233	- 0,49
5°	Escalade	1239	- 0,90

Classement Session 2009	A.P.S.A	Nombres d'élèves	Ecart à la moyenne
1°	Badminton	3972	- 0,24
2°	Volley	3526	- 0,71
3°	Demi-fond	2067	+ 0,90
4°	Handball	1998	- 0,62
5°	Natation	1212	+ 0,85

Classement Session 2010	A.P.S.A	Nombre d'élèves	Ecart à la moyenne
1°	Badminton	4120	-0,27
2°	Volley	3371	-0,63
3°	Demi-fond	2174	+0,87
4°	Handball	1879	-0,61
5°	Escalade	1401	-0,46

Observations 2010 :

On observe une pérennité des choix et une alternance entre la natation et l'escalade. Comme les années précédentes, il ne semble pas qu'il y ait de la part des élèves de choix stratégique puisque les A.P.S.A. les plus choisies leur sont « défavorables » (sauf pour le demi-fond).

□ **Analyse des résultats par genre.**

Le différentiel garçons -filles est de : **1,17**

Moyenne des candidates 12,60 pour un effectif de 4337.

Moyenne des candidats 13,77 pour un effectif de 3630.

Fréquentation des activités physiques sportives et artistiques par genre :

APSA les plus fréquentées par les filles			APSA les moins fréquentées par les filles		
	Effectifs	Moyennes		Effectifs	Moyennes
Badminton	2194	12,12	Rugby	5	6,00
Volley-Ball	1650	11,54	Sauvetage	8	15,81
Demi-Fond	1095	13,43	Judo	33	13,30
Handball	937	11,69	Saut de cheval	35	14,63
Escalade	734	12,40	Course de haies	44	12,22
Natation	664	13,70	Football	47	12,00

APSA les plus fréquentées par les garçons			APSA les moins fréquentées par les garçons		
	Effectifs	Moyennes		Effectifs	Moyennes
Badminton	1926	13,71	Sauvetage	9	14,39
Volley - Ball	1721	13,44	Saut de cheval	10	16,53
Demi-Fond	1079	14,61	Aérobic-Step CC3	15	11,37
Handball	942	13,36	Judo	16	11,38
Escalade	667	12,99	Rugby	21	12,73
Natation	598	14,51	Step CC5	27	13,76

Observations 2010 :

Les six activités physiques sportives et artistiques les plus représentatifs des choix des élèves aux baccalauréats généraux et technologiques sont communes aux garçons et aux filles.

Comme pour la session 2009, dans les deux activités physiques dont la fréquentation est la plus élevée (CC4 : badminton et volley-ball), la différence de notation entre les filles et les garçons reste importante : respectivement **1,59 et 1,90 points**.

Quatre activités moins fréquentées sont communes aux deux genres et sont plutôt favorables aux filles (sauf le rugby).

Sur les vingt-neuf épreuves proposées, neuf activités physiques sportives et artistiques ont un différentiel positif en faveur des candidates.

Ce chiffre est en augmentation (cinq en 2009). Il s'agit de :

Judo	+ 1,93
Sauvetage	+ 1,42
Aérobic-Step	+ 1,05
Gymnastique sol et agrès	+ 1,03
Acrosport	+ 0,87
Relais vitesse	+ 0,56
Chorégraphie collective	+ 0,46
Step	+ 0,43
Arts du cirque	+ 0,34

Pour deux activités physiques sportives et artistiques les candidates ont des moyennes proches de celles des candidats :

- Course en durée (- 0,12)
- Escalade (-0,6)

Pour deux activités physiques sportives et artistiques, les candidates présentent un différentiel inférieur à 1 point :

- Musculation (-0,8)
- Natation (-0,8)

Ces évolutions positives, en termes de nombre d'activités physiques sportives et artistiques présentant un caractère équitable de traitement des genres, sont à souligner.

Rappels :

Dès 2002, la commission nationale d'évaluation en EPS a proposé (cf rapports annuels de la commission nationale 2003-2004 et 2005-2006 diffusés sur le site académique) un certain nombre de préconisations, soumis à la réflexion des équipes d'établissement, comme possibles leviers du traitement équitable entre les genres : « la commission nationale préconise que chaque équipe d'établissement s'interroge sur l'adéquation de son offre de formation, particulièrement au regard des résultats et des attentes de sa population féminine » (rapport nationale 2005-2006).

Nous recommandons vivement aux équipes de professeurs, en relation avec les préconisations de la commission nationale depuis 2003, de poursuivre la réflexion concernant les offres de formations, les outils d'évaluation, l'éventuelle prédominance d'un modèle technique implicite masculin ...etc (cf document en annexe).

□ Contrôle adapté.

12 épreuves sont proposées en contrôle en cours de formation, pour 86 élèves.

On remarque :

Moyenne générale : **12,6** Ecart type : **3,1**

Analyse de la moyenne générale :

Epreuves	Effectifs (les plus importants)	Moyenne générale	Ecart-type
Fléchettes	18	10,8	1,7
Marche	13	11,9	4,4
Arts du cirque	12	11,8	2,1

Le nombre d'épreuves adaptées a augmenté (12 épreuves au lieu de 7 en 2009) et le nombre de candidats a diminué (86 candidats au lieu de 108 en 2009). Ces pratiques pédagogiques ont pu influencer sur le nombre de candidats (tes) notés sur deux épreuves, voire même sur le nombre de candidats (tes) inaptes totaux qui est en régression (3,01% au lieu de 3,27% en 2009).

La moyenne des notes des épreuves adaptées se situe au-dessous de la moyenne générale académique (-0,54).

□ **Distribution des moyennes générales des établissements par rapport à la moyenne académique.**

Les membres de la commission académique ont procédé à une analyse des résultats des établissements, par rapport aux moyennes académiques (générale, filles et garçons) ; elle fait apparaître des différences plus ou moins marquées selon les lycées.

Observations 2010 :

Nous notons une augmentation de la moyenne générale, avec une légère augmentation de la moyenne fille (11,86 à 12,11) et une légère diminution de la moyenne garçon (13,19 à 12,98). En conséquence, le différentiel filles /garçons diminue et passe de 1,33 à **0,87** en faveur des garçons.

Au regard de ces résultats, la commission décide d'appliquer

- la modalité de régulation 1,
- la modalité de régulation 4.

□ **Distribution des moyennes générales des activités physiques sportives et artistiques par rapport à la moyenne académique.**

Tableau des activités physiques sportives et artistiques qui sont à plus d'un point (au-dessus ou au-dessous) de la moyenne académique, en référence avec le nombre d'élèves concernés.

Moyenne générale baccalauréat professionnel : 12,68.

Nombre total d'élèves : 1918

Activité physique sportive et artistique	Ecart par rapport à la moyenne académique	Nombre d'élèves concernés.
Sauvetage	+ 3,64	26
Judo	+ 3,40	27
Relais vitesse	+ 2,97	16
Boxe française	-1,20	8
Acrosport	-1,35	149
Rugby	-1,36	49
Javelot	-1,41	115
Step	-1,65	12
Course d'orientation	-2,73	32

3 activités présentent un différentiel important en positif : sauvetage, relais vitesse et judo.

1 activité présente un différentiel important en négatif : la course d'orientation.

Les effectifs concernés sont peu importants.

□ **Les activités physiques sportives et artistiques les plus fréquentées et leurs écarts par rapport à la moyenne académique.**

Tableau des activités physiques et sportives les plus choisies et leurs écarts par rapport à la moyenne académique :

Classement	Session 2009	Nombre d'élèves	Différence par rapport à la moyenne académique
1°	Badminton	1247	- 0,05
2°	Course de demi -fond	729	- 0,27
3°	Volley-ball	709	- 0,21
4°	Handball	482	- 0,10

Classement	Session 2010	Nombre d'élèves	Différence par rapport à la moyenne académique
1°	Badminton	1267	+0.15
2°	Course de demi -fond	796	+0.70
3°	Handball	523	-0.24
4°	Volley-ball	401	0,00

Observations 2010 :

On observe une pérennité des choix et une alternance entre le handball et le volley-ball.

□ **Analyse des résultats par genre.**

Session 2009 :

Le différentiel garçons/filles est de **1,33**

Moyenne des candidates **11,86** pour un effectif de 720

Moyenne des candidats 13,19 pour un effectif de 1188

Session 2010 :

Le différentiel garçons /filles est de **0,87**

Moyenne des candidates **12,11** pour un effectif de **685**

Moyenne des candidats **12,98** pour un effectif de **1233**

Observations 2010 :

Cette diminution de l'écart de notation entre candidates et candidats est à souligner et à pérenniser.

Fréquentation des APSA par genre :

APSA les plus fréquentées par les filles			APSA les moins fréquentées par les filles		
	Effectifs	Moyennes		Effectifs	Moyennes
Badminton	441	11,64	Sauvetage	3	16,83
Demi-fond	235	11,59	Saut en pentabond	10	11,96
Handball	169	11,98	Tennis de table	11	12,73
Volley-ball	150	11,72	Relais vitesse	12	8,40
Step-aérobic (CC3)	128	13,66	Step (CC5)	12	14,33

APSA les plus fréquentées par les garçons			APSA les moins fréquentées par les garçons		
	Effectifs	Moyennes		Effectifs	Moyennes
Badminton	806	13,01	Judo	2	11,50
Demi-fond	561	12,14	Relais vitesse	4	12,98
Handball	354	13,37	Savate boxe française	8	13,88
Volley-ball	251	13,25	Natation	15	13,39
Musculation	237	13,02	Lancer du disque	20	14,78
Football	229	12,35	Sauvetage	23	8,02

Observations 2010 :

Les activités les plus choisies par les candidates ne leur sont pas toujours favorables et augmentent l'écart des résultats entre les filles et les garçons. Nous pouvons observer les mêmes tendances qu'aux examens du baccalauréat général et technologique concernant les activités physiques et sportives (en CC4) mais dans des proportions moindres (différentiel filles -garçons allant de **-1,53** en volley-ball à **1,37** en badminton). Comme en 2009 pour les candidats, les activités les plus choisies leur sont favorables.

Seules trois activités physiques sportives et artistiques ont un différentiel positif en faveur des candidates :

APSA	Différence
Acrosport	+1,11
Step/ aérobic (CC3)	+1,84
Sauvetage (faible effectif)	+8,81

Cependant, pour six activités physiques sportives et artistiques, en référence à des effectifs significatifs, les candidates présentent un différentiel inférieur à 1 point :

- **basket-ball** : - 0,86
- **tennis de table** : - 0,72
- course de demi-fond : - 0,55
- course en durée : - 0,50
- musculation : - 0,45
- gymnastique (sol et agrès) : - 0,33

□ **Contrôle adapté.**

Neuf épreuves sont proposées en contrôle en cours de formation, pour 16 élèves.

Moyenne générale : 13,31

Ecart type : 2,41

Epreuves adaptées	Moyenne	Ecart-type	Effectifs
Epreuve 3fois 500 Hbike	13,38	3,15	4
Escalade adaptée	11,00	0,00	1
Golf parcours intérieur	13,50	0,00	1
Jonglage	12,00	0,00	1
fléchettes	13,50	1,08	3
Marche adaptée	12,50	0,00	1
Marche longue durée sur projet	12,50	0,00	2
Musculation adaptée	13,00	2,00	2
Parcours fauteuil	19,00	0,00	1
TOTAL	13,31	2,41	16

Observations 2010 :

Le faible nombre d'élèves concernés par un contrôle adapté ne permet pas une analyse significative.

Nous pouvons noter la faible différence statistique entre le pourcentage d'inaptes totaux au baccalauréat général et technologique qui est de 3,01% de l'effectif total et le pourcentage au baccalauréat professionnel qui est de 3,96 % de l'effectif total.

Nous encourageons les enseignants à poursuivre l'attention particulière qu'ils portent à la gestion de l'inaptitude, notamment pour les filles : la diminution significative du pourcentage de candidates « inaptes totales » est à souligner par rapport à la session 2009 (diminution de 9,86% de l'effectif féminin en session 2009 à 6,86% en session 2010). Cette évolution positive reste à affirmer dans le temps.

LES EXAMENS C.A.P. ET B.E.P

□ Analyses des moyennes générales.

CAP-BEP	2007	2008	2009	2010
Moyenne générale	12,80	12,60	12,67	12,83
Effectif total	5489	5828	5574	5596
Ecart type	2,94	3,63	3,49	3,44
Moyenne générale candidates	12,25	12,11	12,17	12,24
Effectif candidates	2215	2222	2205	2099
Moyenne générale candidats	13,16	12,89	12,99	13,16
Effectif candidats	3274	3606	3369	3497
Inaptes totaux	4,35%	3,26%	3,34%	4,12%

Inaptes totaux : 231 candidats (tes)

Soit **4,12%** de l'effectif total

Inaptes filles : 148 candidates soit **7,05%** de l'effectif féminin

Inaptes garçons : 83 candidats soit **2,37 %** de l'effectif masculin

La moyenne générale se stabilise d'année en année, elle est satisfaisante.

Comparaison des moyennes générales par genre :

La différence de moyenne entre les candidates et les candidats est cette année de **0,92** en faveur des garçons.

En 2009, le différentiel candidates - candidats (- 0,82) a conduit la commission académique à ne prendre aucune décision globale.

Cependant, pour cette session 2010, une analyse plus précise des résultats au niveau des EPLE conduit la commission à appliquer, suivant les cas, des décisions de régulation locale (modalité 2, 3 ou 4 utilisées selon les statistiques d'établissement).

La décision de régulation 2 concerne uniquement les moyennes des filles.

La décision de régulation 3 concerne uniquement les moyennes des garçons.

La décision de régulation 4 tient compte de 2 critères associés :

- la différence de moyenne entre les filles et les garçons, et
- une faible moyenne des filles ou une forte moyenne des garçons.

Observations et décisions en 2010 :

La différence de moyenne entre les filles et les garçons est cette année de 0,92 en faveur des garçons. Cette année, deux établissements relèvent de la décision de régulation n°1 (-0,50 car la moyenne générale de ces établissements était au-delà de la fourchette acceptable de 11,09 à 14,57). Pour d'autres établissements, la décision 4 a été appliquée.

□ **Distribution des moyennes générales des établissements par rapport à la moyenne académique.**

En 2009, les membres de la commission académique ont procédé à une analyse des résultats des établissements, par rapport aux moyennes académiques (générale, filles et garçons) ; elle fait apparaître des différences non significatives.

Observations et décisions en 2010 :

Seul, un établissement ne rentre pas dans la fourchette acceptable par rapport à la moyenne académique.

□ **Distribution des moyennes générales des activités physiques sportives et artistiques par rapport à la moyenne académique.**

Tableau des activités physiques et sportives qui sont à plus d'un point (au-dessus ou au-dessous) de la moyenne académique, en référence avec le nombre d'élèves concernés.

Moyenne générale BEP - CAP : 12,83

Nombre total d'élèves : 5596

Session 2009 APSA	Ecart par rapport à la moyenne académique	Nombre d'élèves concernés.
Course de haies	+3,63	1
Rugby	+1,94	50
Saut de cheval	+1,16	3
Natation	+2,13	79
Sauvetage	+4,73	10

Session 2010 APSA	Ecart par rapport à la moyenne académique	Nombre d'élèves concernés.
Course de haies	+5.17	1
Course d'orientation	+4.01	24
Judo	+2.67	2
Poids	+1.29	255
Saut de cheval	+1.83	22
Natation	+1.60	100

Observations 2010 :

Nous remarquons un renouvellement des APSA ayant un écart significatif avec la moyenne académique ; notamment le poids qui apparait avec 255 élèves concernés pour un écart de **+ 1,29** et une différence de **+ 1,86** en faveur des candidats. Cette activité physique et sportive

L'observation de la notation concernant ces activités mérite d'être poursuivi et d'envisager une réflexion, voire une modification des listes académiques au regard de ces résultats et du changement des programmes et modalités d'évaluation de l'EPS aux examens de la voie professionnelle.

- **Les activités physiques sportives et artistiques les plus choisies et leurs écarts par rapport à la moyenne académique.**

Tableau des activités physiques sportives et artistiques les plus choisies et leurs écarts par rapport à la moyenne académique :

Classement	APSA Session 2009	Nombre d'élèves	Différence par rapport à la moyenne académique
1°	Course de demi - fond	1745	- 0,29
2°	Badminton	1698	+0,12
3°	Musculation	1164	- 0,02
4°	Handball	951	+0,10
5°	Tennis de table	915	- 0,68
6°	Escalade	746	0

Classement	APSA Session 2010	Nombre d'élèves	Différence par rapport à la moyenne académique
1°	Course de demi - fond	1909	+0,06
2°	Badminton	1669	0
3°	Musculation	1321	- 0,09
4°	Tennis de table	1047	- 0,79
5°	Volley-ball	853	+0,72
6°	Handball	814	+0,24

Les écarts à la moyenne sont faibles, pour toutes les activités physiques et sportives les plus choisies. Il ne semble donc pas valide de réaliser une régulation des notes par rapport aux activités

□ **Analyse des résultats par genre.**

Session	2007	2008	2009	2010
Différentiel Candidates /candidats	- 0,91	- 0,78	- 0,82	- 0,92

En 2009 :

Le différentiel garçons -filles est de **0,82**

Moyenne des candidates **12,17** pour un effectif de 2205

Moyenne des candidats **12,99** pour un effectif de 3369

En 2010 :

Le différentiel garçons - filles est de **0,92**

Moyenne des candidates **12,24** pour un effectif de 2099

Moyenne des candidats **13,16** pour un effectif de 3497

Fréquentation des différentes APSA par genre :

APSA les plus fréquentées par les filles			APSA les moins fréquentées par les filles		
	Effectifs	Moyennes		Effectifs	Moyennes
Badminton	785	12,28	Savate boxe française	1	11
Course de demi-fond	698	11,71	Relais vitesse	1	8
Volley-ball	292	11,57	Football	8	11,69
Handball	256	12,48	Course d'orientation	10	11,75
Step-aérobic (CC3)	151	12,52	Baseball	15	12,50

APSA les plus fréquentées par les garçons			APSA les moins fréquentées par les garçons		
	Effectifs	Moyennes		Effectifs	Moyennes
Demi-fond	1211	13,58	Course de haies	1	18
Badminton	884	13,32	Judo	2	15,50
Volley-ball	561	13,55	Chorégraphie collective	2	16,75
Handball	558	13,34	Arts du cirque	3	12,17
Escalade	525	13,13	Step (CC5)	13	13

Observations 2010 :

La moyenne générale des filles est de 12,24

La moyenne générale des garçons est de 13.16.

On ne distingue pas de dispersion significative des valeurs concernant les activités physiques les plus choisies par les candidates ou les candidats.

Cependant, toutes les activités les plus choisies par les candidats les positionnent au-dessus de la moyenne générale de l'examen (inversion pour les candidates).

En 2009 :

Seules 6 activités physiques et sportives ont un différentiel positif en faveur des candidates :

APSA	Différence
Chorégraphie collective	+5,11
Natation	+1,90
Step/aérobic CC3	+1,79
Savate Boxe Française	+1,10
Acrosport	+0,71
Tennis de table	+0,03

Les APSA ci-dessus peuvent constituer un choix pertinent dans l'offre de formation pour les filles.

Observations 2010 :

Trois activités perdurent dans ce différentiel positif : Step Aérobic, Natation et Acrosport . Il est à noter que la chorégraphie collective sort de la liste.

APSA	Différence
Step/aérobic CC3	+2.22
Natation	+1.77
Acrosport	+0.82
Saut en pentabond	+0.29
Course d'orientation	+0.14
Gymnastique	+0.12

L'ensemble de ces activités physiques sportives et artistiques (sessions 2009 et 2010) constitue une base solide pour reconsidérer les programmations d'établissement dans un souci d'une offre de formation équilibrée entre les filles et les garçons.

□ Contrôle adapté.

En 2009 :

5 épreuves sont proposées en contrôle en cours de formation, pour 24 élèves.

Moyenne générale : **10,19** Ecart type : **4,03**

Epreuves	Effectifs (les plus importants)	Moyenne générale
Javelot	4	13,12
Marche	3	7,33
Musculation	9	9,28
Stretching relaxation	1	9
Tennis de table	7	11,07

En 2010

Epreuves	Effectifs (les plus importants)	Moyenne Générale
Marche adaptée	5	9.1

Une seule épreuve est proposée en contrôle en cours de formation, pour 5 élèves. On remarque une baisse des effectifs concernant ces épreuves et seule la marche adaptée a été proposée dans ce cadre. Le faible effectif d'élèves concernés par l'enseignement adapté ne permet pas une analyse significative. Nous encourageons les enseignants à porter une attention particulière à la gestion de l'inaptitude, d'autant que l'indicateur « candidats inaptés totaux » a tendance à augmenter (de 3,34 % en 2009 à 4,12% en 2010) et cela avec une forte augmentation concernant les filles(de **5,12%** en 2009 à **7,05%**en 2010).

L'OPTION FACULTATIVE EN CONTROLE EN COURS DE FORMATION

ACTIVITES	Nombre de filles	Moyenne filles	Nombre garçons	Moyenne garçons	Nombre total	Moyenne Générale
Total Général Baccalauréat GT	97	14,82	280	14,97	377	14,93
BAC GENERAL	92	14,84	201	15,48	293	15,28
Epreuve facultative Rang 1	89	14,92	192	15,51	281	15,32
Epreuve facultative Rang 2	3	12,33	9	14,89	12	14,25
BAC TECHNOLOGIQUE	5	14,40	79	13,66	84	13,70
Epreuve facultative Rang 1	5	14,40	77	13,64	82	13,68
Epreuve facultative Rang 2			2	14,50	2	14,50

Cet enseignement facultatif est organisé dans 18 établissements de l'Académie de BESANCON (6 établissements privés, 12 établissements publics).

Les résultats obtenus par les élèves sont très satisfaisants, stables d'année en année, et révèlent un travail de qualité des équipes pédagogiques ; en comparaison, les résultats en épreuve ponctuelle d'option sont nettement inférieurs (voir résultats ci-dessous). L'organisation de l'option facultative en établissement scolaire permet une préparation effective et efficace des candidats à l'épreuve.

L'écart de moyenne entre les filles et les garçons est de **0,58**.

Il est à noter une différence 1,58 points entre les résultats des baccalauréats généraux et les résultats des baccalauréats technologiques.

96 % des élèves concernés choisissent l'option facultative EPS en rang 1.

L'ENSEIGNEMENT DE COMPLEMENT

ACTIVITES	Nombre filles	Moyenne filles	Nombre garçons	Moyenne garçons	Nombre total	Moyenne Générale
Baccalauréat Général	18	14,94	8	15,50	26	15,12

Cet enseignement concerne un seul établissement de l'Académie : Jules HAAG à BESANCON.

3.ANALYSE DES RESULTATS : LES EPREUVES D'EPS EN CONTROLE PONCTUEL TERMINAL.

LES EPREUVES OBLIGATOIRES EXAMEN PONCTUEL TERMINAL

- **Moyennes générales et effectifs pour les baccalauréats :**

Epreuves obligatoires	Nombre de filles	Moyenne filles	Nombre garçons	Moyenne garçons	Nombre total	Moyenne Générale
Total général Baccalauréats GT Pro	68	11,26	65	11,61	133	11,43

La différence de moyennes entre les candidates et les candidats est de : - **0,35**.

Les moyennes restent très stables d'année en année.

L'ensemble des présidents de jurys constate un manque de préparation à l'examen, voire même de connaissance du protocole des épreuves.

- **Fréquentation des binômes pour les baccalauréats :**

Binômes d'épreuves	Effectif des filles	Effectif des garçons	Effectif total
Sauvetage /Tennis de table	2	1	3
Sauvetage / Basket-ball	0	2	2
Demi-fond / Badminton	59	44	103
Demi-fond /Tennis de table	2	18	20
Basket-ball /Gymnastique	5		5

Le binôme le plus choisi par l'ensemble des candidats demeure le binôme course de demi-fond / badminton : **77,44%**.

Une diversité des moyennes obtenues par binômes est repérable : de 5 à 14 pour les filles et de 9,50 à 17 pour les garçons.

- **Moyennes générales et effectifs pour les examens CAP- BEP :**

Epreuves obligatoires	Nombre filles	Moyenne filles	Nombre garçons	Moyenne garçons	Nombre total	Moyenne Générale
total général BEP CAP	91	11,02	124	11,70	215	11,41

La différence de moyenne entre les candidates et les candidats est de **- 0,68**.
Le constat de manque de préparation des candidats à l'épreuve subsiste.

- **Fréquentation des binômes pour les examens CAP-BEP :**

Binômes d'épreuves	Effectif des filles	Effectif des garçons	Effectif total
Sauvetage /Tennis de table	0	3	3
Sauvetage /Basket-ball	4	4	8
Demi-fond / Badminton	75	90	165
Demi-fond /Tennis de table	9	20	29
Basket-ball /Gymnastique	3	7	10

Le binôme « course de demi -fond / Badminton» attire **76,74%** de l'effectif total.

L'OPTION FACULTATIVE EXAMEN PONCTUEL TERMINAL

Ces examens ponctuels sont marqués par un taux d'absentéisme important, mais qui cependant diminue d'année en année :

19,12 % des candidats inscrits ne se sont pas présentés à l'examen en 2008.

16,28 % des candidats inscrits ne se sont pas présentés à l'examen en 2010.

Cette diminution depuis les trois dernières sessions d'examens marque l'effort d'information porté par les équipes d'établissement.

- **Moyennes générales et effectifs :**

ACTIVITES	FILLES			GARCONS			Total présents	Total inscrits	Moyenne générale
	Présents	Inscrits	Moyenne filles	Présents	Inscrits	Moyenne garçons			
Total Général Baccalauréats GT	563	713	11,07	1129	1308	11,38	1692	2021	11,28
Baccalauréat Général	410	500	11,92	717	808	11,77	1127	1308	11,83
Epreuve facultative Rang 1	320	385	12,49	620	695	12,03	940	1080	12,19
Epreuve facultative Rang 2	90	115	9,90	97	113	10,11	187	228	10,01
Baccalauréat technologique	153	213	8,80	412	500	10,69	565	713	10,18
Epreuve facultative Rang 1	130	181	9,12	377	455	10,97	507	636	10,49
Epreuve facultative Rang 2	23	32	6,96	35	45	7,69	58	77	7,40

Les résultats montrent une différence de moyenne entre les candidats des baccalauréats généraux et technologiques : **+1,65 en faveur des séries générales.**

Plus globalement, les niveaux d'exigences, les compétences attendues sont peu connus et les présidents de jurys note une faible préparation des candidats (mauvais résultats, qui s'accroissent pour les candidats issus des filières technologiques).

Par contre, l'écart de moyennes entre les candidates et les candidats est faible : **- 0,31**

Ces chiffres interpellent l'ensemble des personnels des établissements scolaires, de manière à informer précisément sur les niveaux exigés pour obtenir des résultats convenables en option facultative d'EPS, évaluée en contrôle ponctuel terminal.

- **Fréquentation des épreuves, moyennes :**

21 épreuves sont proposées dans l'Académie (cf. document joint).

APSA	FILLES			GARCONS			Nb total Présent	Nb total Inscrits	Moyenne générale
	Présents	Inscrits	Moyenne filles	Présents	Inscrits	Moyenne garçons			
NATATION	45	62	8,02	44	59	9,27	89	121	8,64
BADMIN. SIMPLE	50	65	8,70	89	102	9,51	139	167	9,22
TENNIS DE TABLE	13	15	10,31	77	87	10,78	90	102	10,71
ATH 200M	18	31	8,06	31	43	5,00	49	74	6,12
ATH 1500 M	6	14	10,83	27	43	4,63	33	57	5,76
ATH DISQUE	4	5	9,75	4	5	5,25	8	10	7,50
SAUT EN LONG.	4	7	9,25	7	7	7,14	11	14	7,91
COURSES DE HAIES									
GYM AU SOL	43	52	14,82	12	13	16,33	55	65	15,15
DANSE	107	133	11,58	7	7	13,85	114	140	11,72
ART CIRQUE	1	2	13,00	11	13	13,27	12	15	13,25
JUDO	9	10	14,89	46	58	13,09	55	68	13,38
TENNIS	26	28	10,89	64	71	12,75	90	99	12,21
VOLLEY BALL	14	20	8,50	30	39	10,60	44	59	9,93
FOOTBALL	20	25	13,80	361	404	12,34	381	429	12,42
HANDBALL	98	111	11,14	94	105	11,80	192	216	11,46
BASKET-BALL	70	79	10,73	66	72	12,20	136	151	11,44
RUGBY	4	8	12,25	60	64	12,00	64	72	12,01
ESCALADE	10	21	11,60	25	31	13,72	35	52	13,11
KAYAK	11	12	13,82	4	5	13,00	15	17	13,60
SKI NORDIQUE	7	7	15,86	10	10	16,80	17	17	16,41
VTT	3	6	15,00	60	70	9,65	63	76	9,91
							1692	2021	

5 épreuves : saut en longueur, lancer de disque, arts du cirque, Kayak, ski affichent de faibles effectifs (aucun candidat en course de haies).

5 épreuves (football : 22,5 %, basket-ball, handball, danse, badminton), regroupent 56,8% de l'effectif total.

Les épreuves athlétiques, la natation, présentent des moyennes générales faibles, marquant probablement l'insuffisance de préparation des candidats.

Des épreuves comme le ski nordique, la gymnastique au sol, le kayak, le judo présentent des moyennes générales très satisfaisantes, que ce soit pour les candidates ou les candidats.

L'inspection Pédagogique Régionale remercie l'ensemble des membres de la commission académique, les collaborateurs de la DEC pour l'aide apportée à la rédaction de ce rapport.